

Fonds Desjardins

SociéTerre Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :
8 juin 2015

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- La gestion de la durée fut bénéfique, grâce à un positionnement plus court en durée par rapport à l'indice de référence.

Facteurs ayant nuï au rendement relatif

- Élargissement des titres de sociétés auxquels le portefeuille était surexposé. Cette surexposition s'est faite au détriment du crédit provincial et s'est amorcée au premier trimestre de 2022. À cet effet, le fonds détient une surpondération de 17 % au secteur bancaire par rapport à la cible, soit plus de 25 % de l'actif. L'écart de rendement entre le secteur bancaire et les obligations provinciales à court terme s'est creusé d'environ 0,25 % au deuxième trimestre.

Changements importants apportés durant la période

- Ajout à la surpondération des titres de sociétés par rapport au secteur provincial.

Analyse ESG

- La répartition en obligations vertes, durables et sociales représente 12,3 % du portefeuille par rapport à 10 % au dernier trimestre, ce qui s'explique en partie par de forts retraits au fonds de gestion.
- Au chapitre de la sélection des titres, le gestionnaire a participé à la nouvelle émission verte de la province de Québec (échéance 2032), qui représente une nouvelle souche du programme de l'émetteur.

Fonds Desjardins

Soci Terre Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CR ATION :

8 juin 2015

CAT GORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien

Analyse ESG (suite)

- Nous tenons compte de l'importance des risques li s aux changements climatiques dans la s lection des  metteurs. Au cours du deuxi me trimestre, l'empreinte carbone du portefeuille  tait de 59 % inf rieure   la moyenne de l'indice des obligations de soci t s FTSE Canada.

* CIFSC r f re   Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont pr sent es   des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas  tre consid r es comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de strat gies de placement particuli res. Ce document ne doit en aucun cas  tre consid r  ou utilis  aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut g n rale et destin e   illustrer et   pr senter des exemples relatifs aux capacit s de gestion du gestionnaire de portefeuille cit  dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes   des changements sans pr avis. Les informations pr sent es sur le contexte de march  et la strat gie repr sentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cit    l' gard des march s dans leur ensemble et de sa strat gie   la date indiqu e. Diff rentes perspectives peuvent  tre exprim es bas es sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies diff rents. En aucun cas ce document ne peut  tre reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission  crite du gestionnaire de portefeuille cit .

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fr quemment et leur rendement pass  n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu   des frais de courtage,   des commissions de suivi,   des frais de gestion et   d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la F d ration des caisses Desjardins utilis e sous licence.